

AUGMENTATION DES SALAIRES, DÉFENSE DU DROIT DE GRÈVE

Dans les collèges et les lycées, assemblées générales partout pour décider la grève dès le mardi 18 octobre avec les lycées professionnels déjà mobilisés et les salariés du public et du privé !

La Première Ministre Borne a décidé mardi 11 octobre de réquisitionner les salariés des raffineries exerçant légitimement, pacifiquement et légalement leur droit de grève pour arracher des augmentations de salaires permettant de faire face à l'inflation qui s'enflamme. Mercredi soir le Président Macron a stigmatisé les salariés grévistes depuis le 20 septembre ainsi que leurs organisations en tentant de les opposer au reste de la population. Mais dès mardi, le mouvement fait tache d'huile et la grève s'étend comme, par exemple, à la raffinerie de Donges.

Dans tous les secteurs, le gouvernement répond aux revendications par la répression. La police a violemment réprimé, en utilisant des gaz lacrymogènes et des LBD, la mobilisation pacifique des lycéens de Joliot Curie à Nanterre en soutien à leur professeur victime d'une sanction déguisée en mutation dans l'intérêt du service. 14 lycéens en garde à vue mardi 11 et 24 jeudi. Le SNFOLC condamne fermement cette répression.

Pour la confédération FO, la FNEC FP-FO, le SNFOLC, les revendications des salariés sont totalement légitimes : augmentation générale des salaires, non à la remise en cause du droit de grève. Les salariés des raffineries sont en grève pour obtenir des augmentations de salaire au moins au niveau de l'inflation au moment où TotalÉnergies a réalisé plus de 30 milliards de dollars de bénéfice et que son PDG a augmenté son salaire de 50 % et qu'un dividende exceptionnel de 2,6 milliards dès 2022 a été attribué aux actionnaires.

LES SALARIÉS DES RAFFINERIES MONTRENT LA VOIE : CESSER LE TRAVAIL POUR ARRACHER DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE

Comme dans les raffineries, les grèves pour l'augmentation des salaires se multiplient. Partout, dans les entreprises et les administrations, au cœur des discussions : comment résister à l'augmentation des prix du gaz, du carburant, de l'électricité, des produits alimentaires, des loyers, des assurances etc. ? Comment payer ces centaines d'euros en plus chaque mois ?

Avec les confédérations FO et CGT, la FSU, Solidaires et

les organisations de jeunesse, le SNFOLC appelle l'ensemble des personnels à se réunir pour décider la grève dans les collèges et lycées dès mardi 18 octobre, afin d'exiger une augmentation de salaire immédiate pour tous, *a minima* à hauteur de l'inflation. C'est à l'opposé de la pseudo-revalorisation annoncée par le ministre Ndiaye, en échange de contreparties inadmissibles.



La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève pour couvrir l'ensemble des personnels jusqu'au congés.

Assemblées générales dans tous les établissements pour décider la grève et ses suites !

Avec les salariés public-privé, tous devant les préfetures et les sous-préfetures mardi 18 octobre pour l'augmentation des salaires et contre les réquisitions !

FNEC FP
FO ELECTIONS 2022 PROFESSIONNELLES
du 1^{er} au 8 décembre **JE VOTE FO !**